

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département de *Catal*

Registre *per* N° *17*

SIGNALEMENT.

Le N° de *Scingseyre*
amand Baptiste, *hoi de parage*
nati f de *St. Antin catalan*
demeurant à *Dou*
allant à *la Haye (Hollande)*
agé de *19* ans, taille d'un mètre
18 centimètres
cheveux *châtains* front *découvert*
sourcils *châtains* yeux *bleus*
nez *Bien* bouche *Petite*
barbe *naissante* menton *Rond*
visage *allongé* teint *Bon*

SIGNES PARTICULIERS.

une cicatrice
à la main
gauche.

PIECES DEPOSÉES :

La demande
(a payé)

Fait à *Aurillac*, le *4 mars 1851*.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

Ammand
D. de miffroy

Ammand
D. de miffroy
17
1851

Le N° de Scingseyre
amand Baptiste
nati f de *St. Antin catalan*
demeurant à *Dou*
allant à *la Haye (Hollande)*
agé de *19* ans, taille d'un mètre
18 centimètres
cheveux *châtains* front *découvert*
sourcils *châtains* yeux *bleus*
nez *Bien* bouche *Petite*
barbe *naissante* menton *Rond*
visage *allongé* teint *Bon*
SIGNED PARTICULIERS.
une cicatrice
à la main
gauche.
PIECES DEPOSÉES :
La demande
(a payé)
Fait à *Aurillac*, le *4 mars 1851*.
Signature des Témoins :
Signature du Porteur :
Ammand
D. de miffroy
17
1851

St. Martin Cantalis, Le 3 Mars 1851

M. M. Le Préfet

Monsieur Le Préfet,

Age de 20 ans
Taille d'un mètre
80 Centimètres.
Cheveux châtains
Sourcils cils.
Nas bien
Barbe naissante
Visage allongé
Front découvert
Joux ronds
Bouche petite
Menton rond
Cœur bon

Signe Particulier
une Cicatrice à la
main gauche.

Monsieur Decingpères Jean-Baptiste
né le 10 Mars 1831 à Cantalis
Cantalis - Louis Cultivateur Domicilié au
Cazaret, C^o de St. Martin Cantalis
l'homme de vous expose qu'il désire
Partir à Amsterdam (Hollande) pour y
exercer la Profession de marchand de
Parapluies à cet effet il vous supplie
de vouloir bien lui délivrer un passeport
et M. M. Le Préfet avec des
recommandations.

Votre Digne Serviteur

(Decingpères)

Le Maire de la C^o de St. Martin
Cantalis l'homme de Cantalis à M.
Le Préfet que ce dit jeune homme est
de bonnes vie et mœurs, et qu'il appartient
à une famille respectable.

St. Martin Cantalis, Le 3 Mars 1851



Commissaire